

Territoire Innovant Coordonné Santé Social



# **MISE À JOUR**

Septembre 2024











## Evolutions implémentées

#### **Evolutions liées aux documents**

- Affichage de l'application depuis laquelle le document a été inséré dans la base documentaire (Annexe 1)
- Envoi via MSS d'un ou plusieurs documents depuis la base documentaire (Annexe 2)
- Historique des envois (v.13.0.0) (Annexe 3)

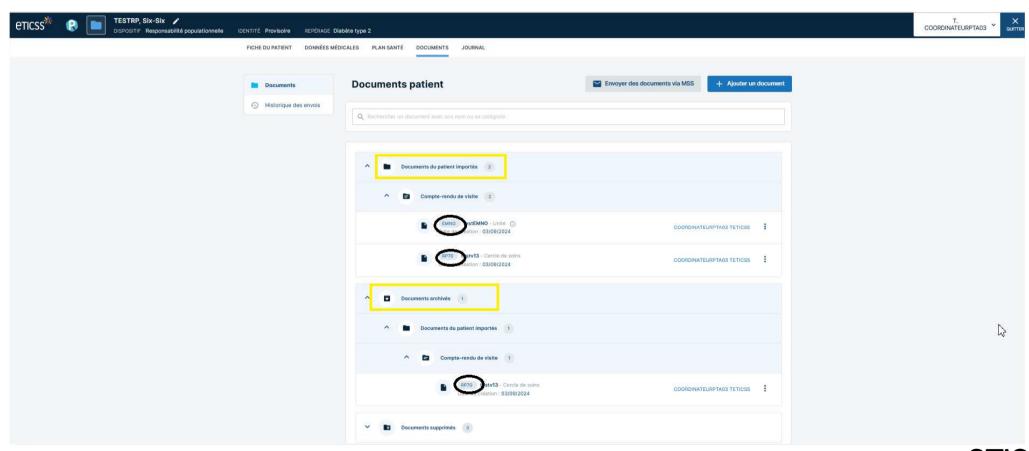
#### Autres évolutions de l'applicatif

- Fiche du patient entourage : ajout de plusieurs numéros (Annexe 4)
- Plan Santé Nouveau statut pour les étapes (Annexe 5)



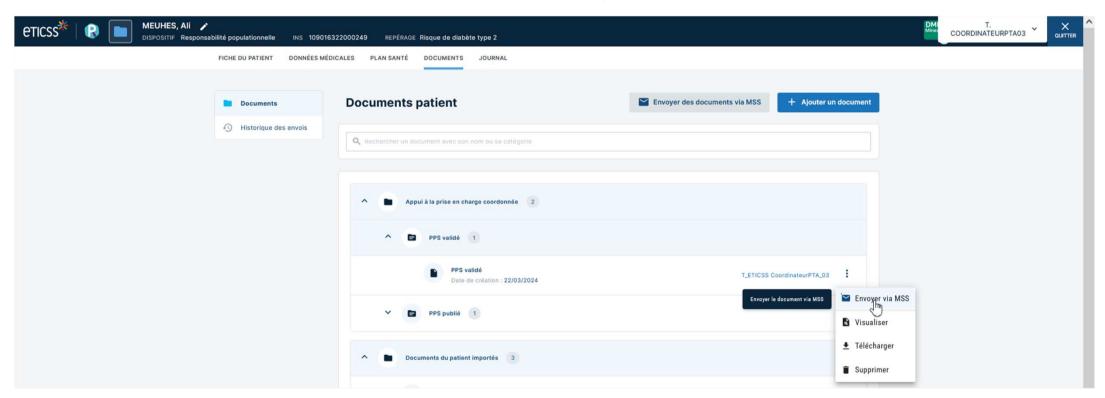
### Annexe 1 - Evolutions liées aux documents

- Affichage de l'application depuis laquelle le document a été inséré dans la base documentaire
  - Dorénavant dans les bandeaux : documents du patients importés et documents archivés, chaque élément affichera un label indiquant le nom de l'application depuis laquelle il a été inséré dans la base documentaire



### Annexe 2 - Evolutions liées aux documents

- Envoi via MSS d'un ou plusieurs documents depuis la base documentaire
  - Au niveau de chaque document si je suis auteur ou si j'ai les droits de le consulter, je peux utiliser la fonctionnalité envoyer via MSS accessible depuis les '...'





### Annexe 3 - Evolutions liées aux documents

#### Historisation de l'envoi via MSS

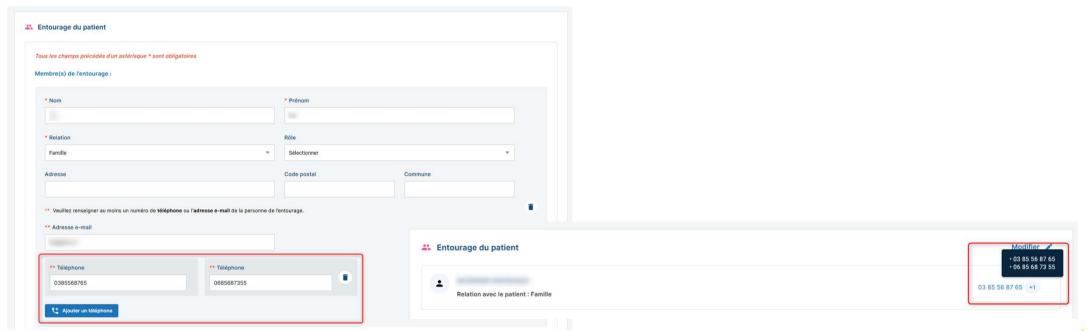
• Les documents transmis sur des messageries MSS, que ce soit par l'onglet 'Documents' ou l'onglet 'Plan Santé', sont affichés dans cet écran à titre informatif.





# Annexe 4 - Autres évolutions de l'applicatif

- Fiche du patient entourage : ajout de plusieurs numéros
  - ✓ Il est désormais possible d'ajouter plusieurs numéros de téléphone à un membre de l'entourage
  - ✓ Une fois les numéros de téléphone ajoutés :
    - Le premier numéro affiché est le premier numéro de téléphone renseigné dans l'entourage du patient
    - Les autres numéros sont affichés lorsque l'utilisateur survole la pastille « +X »





# Annexe 5 - Autres évolutions de l'applicatif - Plan santé

### Nouveau statut pour les étapes

Dans le plan santé, les étapes disposent maintenant d'un nouveau statut "Non retenu"



Ce statut permet de distinguer les cas où l'on annule une étape créée par erreur par exemple (statut "Annulée") d'une étape qui était prévue et qui finalement n'a pas été retenue



Contrairement aux étapes annulées, les étapes non retenues apparaîtront dans la synthèse car l'information est pertinente pour les professionnels de santé





